

P-407

p.a. Nicole Dournow  
Pictet-de-Rochemont 27  
1207 Genève

12 SEP. 2019

Commission des pétitions  
du Conseil municipal de la  
Ville de Genève  
Rue Pierre-Fatio 17  
1204 Genève

Genève, 9 septembre 2019

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

La pétition étant déposée devant le Grand Conseil, nous avons dû, selon la règle en usage, lui réserver les feuilles de signatures manuscrites originales. Nous vous remercions toutefois, par anticipation, d'accorder votre attention à ce qui suit.

**La population veut profiter de son patrimoine !**

**Motif** : à quelques minutes du centre-ville, surplombant le lac, sise dans l'un des plus beaux sites de la ville de Genève, un joyau, une belle maison de maître pleine d'élégance et d'histoire, construite vers 1750, restaurée au fil du temps, abrite un lieu magique, l'hôtel-restaurant du parc des Eaux-Vives, patrimoine de la Ville de Genève.

Ce superbe édifice comporte deux terrasses l'une au rez-de-chaussée et la seconde au premier étage lesquelles offrent une vue panoramique imprenable sur le lac Léman et la chaîne du Jura; la population est actuellement privée de la jouissance de ce patrimoine.

*Selon les publicités, l'occupation de ce lieu est :*

- *LA VERANDA : La tente-véranda du Parc des Eaux-Vives, un nouvel écrin pour vos événements. Surplombant le lac, transparente, élégante et chauffée, la nouvelle tente-véranda du Parc des Eaux-Vives offre de nouvelles perspectives événementielles à Genève. De novembre à mai, créez la sensation pour 300 convives assis ou 500 debout dans un lieu spectaculaire. Et jusqu'à 500 places assises et 900 debout en y ajoutant le bâtiment principal. Réservez dès maintenant une expérience unique ! Jusqu'au 13 mai 2018, et de retour de novembre 2018 à fin avril 2019.*
- *Restaurant privatisable (70 personnes max.); Le parking de l'hôtel est mis à votre disposition gratuitement.*
- *Le 3 juin 2019, le « Café perche » s'est ouvert au 1er étage. Son horaire : lun - sam : 12 h - 14 h et 19 h - 21 h + dim 12 h - 21 h. (!)*

*Handwritten signature and mark*

# La population est privée de la jouissance d'un lieu magique !

C'est pourquoi, la présente pétition vous est adressée.

Comme l'expose le site officiel : "Lancer une pétition est un moyen de formuler une demande, une plainte ou un vœu à l'intention de l'autorité cantonale ou communale de votre choix (p. ex... Conseil municipal).

Toute personne peut signer une pétition, même si elle ne bénéficie pas des droits politiques. L'autorité est tenue d'examiner la pétition et peut :

- y donner suite dans les limites de ses compétences
- la renvoyer à l'autorité compétente en la matière
- la classer. »

## Voeu

**Qu'enfin la Ville de Genève permette à tous de jouir  
en permanence, 7 jours sur 7, de ce patrimoine, notamment de ses  
deux terrasses.**

Certains que cette pétition retiendra votre attention, nous vous prions d'agréer, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, nos meilleures salutations.

Pour la population, les habitants

et les « marcheuses » des Eaux-Vives



*Cette pétition sera remise aux commissions des pétitions du Grand Conseil et du Conseil municipal de la Ville de Genève.*

\*\*\*\*\*